

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Global Credit Short Duration

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Classe ODDO BHF Global Credit Short Duration CP-EUR - LU1833930735 - EUR - Capitalisation
d'actions:

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise à générer un haut niveau de revenus et une croissance élevée du capital.

Le Compartiment est géré de manière active mais n'est pas géré en référence à un indicateur.

Le Compartiment investira au moins 50% de ses actifs nets dans des titres de dette internationaux (« Investment Grade » et « High Yield »). Les obligations qui bénéficient d'une notation minimum B3 ou B- attribuée par un organisme de notation internationalement reconnu tel que Moody's ou S&P (ou jugée équivalente par la Société de gestion, ou via la notation internationale de la Société de gestion) seront au cœur de l'investissement. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Si la note d'un titre est revue à la baisse, la décision relative au respect des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des Actionnaires, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion relative aux titres obligataires concernés. Si la note d'un titre est abaissée en deçà de B3 ou B- (dans le pire des cas, un titre peut même subir une notation à la baisse au point d'être considéré comme en difficulté (« distressed »), il sera vendu dans les six mois dans des conditions de marché normales, et dans le meilleur intérêt des Actionnaires. Les titres en difficulté sont des titres d'entités qui sont en défaut de paiement ou sous le coup d'une procédure de faillite. Dans les cas décrits à la phrase précédente, si les titres en difficulté représentent plus de 10% des actifs nets du Compartiment, la part au-dessus de 10% sera vendue dès que possible, dans des conditions de marché normales et dans le meilleur intérêt des Actionnaires. Le Compartiment n'investira pas activement dans les titres en difficulté. La notation minimum du portefeuille sera de B2/B.

Au moins 75% des titres de dette auront une maturité résiduelle n'excédant pas 5 ans.

Le risque de change sera couvert jusqu'à obtenir un risque résiduel représentant 5% des actifs totaux du Compartiment.

Le nombre de titres en portefeuille pourra varier entre 100 et 300 obligations internationales, En incluant les émetteurs de pays émergents qui ne sont pas membres de l'OCDE. En termes de devises d'émission, le Compartiment n'investira que dans des titres libellés dans des devises de pays de l'OCDE et en particulier les devises suivantes : USD, EUR, GBP, JPY, CHF, NOK, SEK, DKK.

Le Compartiment pourra détenir des liquidités et avoirs équivalents, afin de pouvoir payer les produits de rachat ou faire face à d'autres besoins de liquidités. Ces avoirs pourront prendre la forme de billets de trésorerie et autres Instruments du marché monétaire de notation « investment grade » (au minimum une notation BBB- attribuée par Standard & Poor's ou jugée équivalente par la Société de gestion, ou via la notation interne à la Société de gestion) dont l'échéance résiduelle n'excède pas 12 mois, ainsi que de dépôts à terme et comptes à vue.

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le Compartiment pourra recourir aux instruments financiers dérivés, pour investissement et couverture. Le Compartiment pourra notamment, à l'entière discrétion de la Société de gestion, avoir recours à des *credit default swaps* (sur titre ou sur indice), en qualité d'acheteur ou de vendeur.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des parts ou actions d'OPCVM européens, dans des FIA français ou d'autres Etats membres de l'UE, ainsi que dans des fonds d'investissement étrangers. Ces Fonds peuvent être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH.

L'exposition totale du Compartiment aux marchés (taux et crédit), instruments dérivés y compris, est limitée à 120% des actifs nets.

Les demandes de souscription, de rachat et de conversion sont centralisées auprès de l'Administration centrale de la Société chaque Jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (midi) (heure de Luxembourg – CET / CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour suivant.

Durée de placement recommandée : 3 à 5 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 3 :

Le Compartiment a un niveau de risque modéré en raison de sa stratégie d'investissement, qui consiste à investir au moins 50% de son actif net dans des instruments de dette globaux ("investment grade et "High Yield").

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Impact des techniques des techniques financières : compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, l'exposition maximale aux différentes classes d'actifs pourra être supérieure à l'actif net du Compartiment. En cas d'évolution défavorable des stratégies mises en place, la valeur liquidative pourra baisser de façon plus importante que les marchés sur lesquels le Compartiment est exposée.

Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Compartiment peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Compartiment

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	0,50 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	0,53 %

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	10% TTC de la surperformance du Compartiment par rapport au rendement cible €STR + 8,5 bp +1,5% (capitalisé), une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,17 %

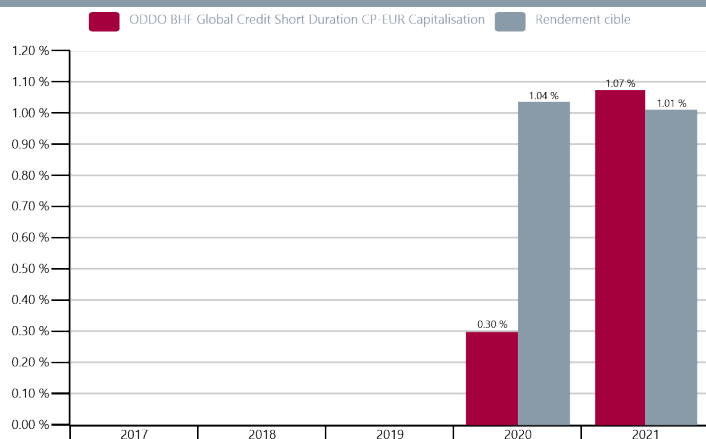
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en octobre 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com ou au siège social de la Sicav.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 22/10/2018.

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Ce Compartiment n'a pas d'indicateur de référence. Le rendement cible €STR + 8,5 bp +1,5% (capitalisé) sert à comparer les performances et, le cas échéant, à calculer les commissions de performance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépôtair : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Compartiment tels que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur nette d'inventaire du Compartiment est disponible sur le site internet am.oddo-bhf.com.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Fiscalité :

Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/05/2022.